

De quoi l'on se plaint...

Le beurre trop cher Le lait trop bon marché

On me transmet les doléances des ménagères qui se plaignent de la hausse du prix du beurre. Certaines n'hésitent pas à accuser les 200 familles de faire le coup de l'accaparement en frigo pour se procurer des sandwich au caviar cet hiver tout en affamant le pauvre peuple.

J'ai le regret de devoir déromper ces vigilantes citoyennes. Ce n'est pas aux 200 familles qu'il faut s'en prendre. Il faut remonter beaucoup plus haut.

J'ignore si c'est le Père, le Fils ou le Saint-Esprit qui a la charge des échelles célestes, mais c'est sans aucun doute le préposé à la pluie qui, en l'occurrence, est le responsable.

A défaut de lumières spéciales sur ce point, je ne peux mieux faire que de retracer ci-dessous les renseignements donnés par *Le Temps* du 8 septembre sur le marché du beurre.

Notre confrère écrit :
Il est à peine besoin de dire que la prolongation anormale de la sécheresse cause des dommages considérables : les pâturages en sont les plus affectés, mais la production maraîchère en souffre aussi, surtout bien entendu là où l'arrosage artificiel n'est pas possible.

Alors que l'an dernier la production beurrière était supérieure de 15 p. 100 à la normale, elle est inférieure cette année de 25 p. 100 environ. C'est la conséquence à la fois de la sécheresse qui raréfie l'alimentation fraîche du bétail, et de la fièvre aphteuse qui en août sévissait dans 37 départements. Aucune licence d'importation n'a, d'autre part, été encore accordée. Les cours ont donc fortement monté : beurres laitiers des Charentes, de la Touraine et du Poitou 22 à 25, 20 le kilo, malaxés 17 à 22.

Le mécanisme de la hausse du beurre apparaît donc lumineusement. La sécheresse en est la cause et comme on n'accorde pas de licences d'importation qui permettraient aux beurres étrangers, venant du Danemark ou de la Hollande, par exemple, d'approvisionner nos marchés, nos ménagères continueront à payer le beurre de plus en plus cher.

Mais, diront-elles non sans raison, pourquoi n'accorde-t-on pas ces licences d'importation qui nous donneraient de bon beurre à bon marché ?

Parce que l'Etat, qui se mêle de tout ce qui ne le regarde pas, a contingenté les produits agricoles pour en permettre la réalimentation. Et il ne peut pas faire autrement, puisqu'il a provoqué d'autre part la hausse des produits industriels.

Il y a quelques jours, M. Georges Monnet, qui mène dans les campagnes une difficile et courageuse propagande, parlait du prix du blé à Bourges (15 fr.). Il déclarait : « En fixant le prix du quintal à 180 francs, l'office

savait évidemment que le pain augmenterait, mais le prix d'un kilo de pain ne doit-il pas représenter la rémunération juste et sans profit excessif de tous ceux qui y ont travaillé ? C'est une chose sévère pour les consommateurs, pour les familles nombreuses, que cette hausse » ?

Eh oui ! monstre le ministre, comme vous le dites si justement, « c'est une chose sévère pour les consommateurs, pour les familles nombreuses, que cette hausse. » C'en est une non moins sévère que la hausse du beurre, que celle annoncée, et autorisée par la commission des prix, sur les charbons, et je comprends votre angoisse à l'approche de l'échéance redoutable de l'hiver.

Certes, on a appelé Méline « pain cher ». Mais du moins, avait-il ramené la prospérité dans l'agriculture.

Ainsi donc, Mesdames, au regret que j'en aie, vous paierez le beurre de plus en plus cher, parce qu'il ne pleut pas et que l'Etat est tellement embourgeoisé dans sa politique éraliste qu'il lui est matériellement impossible de permettre aux beurres étrangers de venir s'étendre en une belle couche dorée sur les tartines de pain cher de vos gosses.

Voilà pour le beurre. Passons au lait.

Les producteurs de lait de la Thiérache, de l'Aisne et des Ardennes ont tenu le 1^{er} septembre à la mairie de Gandrieux, une réunion.

Ils se plaignent que leur lait, dont ils fournissent chaque jour, plus de 60.000 litres, et qui va alimenter Paris par l'intermédiaire d'une entreprise de ramassage, ne leur soit payé que 35 centimes le litre. Ils réclament un prix uniforme de 60 centimes le litre, plus un contrat collectif leur garantissant un prix ferme pour la saison d'été et la saison d'hiver.

J'étais il y a quelques jours dans les Hautes-Alpes et j'y ai lu, dans un journal de la région, *Le Petit Dauphinois* ou *Le Petit Provençal*, une annonce informant les producteurs que, pendant le mois de septembre, le prix du lait qui leur serait payé par une telle entreprise laitière, était fixé à 80 centimes.

Le lait des Hautes-Alpes vaut-il mieux que celui de l'Aisne ou des Ardennes ? Je l'ignore. Mais c'est un fait que lorsque vous achetez une bouteille de lait condensé, rien n'en indique l'origine. Je me contente d'indiquer le fait, laissant aux intéressés le soin d'en tirer les conclusions.

La mienne est la suivante : il y a une question du lait et qui dépasse de beaucoup les limites de notre département.

Qui accrochera le grelot ? Le beurre trop cher, le lait trop bon marché. Y a-t-il un signe plus évident du gâchis où nous pa-tageons ?

Maurice VOLLAEYS.

La Braderie de Saint-Quentin a été, cette année, fort animée

Un temps superbe, beaucoup de monde, des ventes nombreuses telles furent les caractéristiques de cette journée commerciale



A gauche, la rue de la Sellerie pendant la Braderie. A droite, la place de l'Hôtel de Ville.

M. Charles Picard raconte, dans son histoire de Saint-Quentin, qu'au 17^e et 18^e siècles, les St-Quentinois avaient l'habitude de se grouper dans les rues et sur les places, et de rechercher tout ce qui était nouveau ou faisait du bruit. Cette habitude de s'agrouper, ajoute Charles Picard, aura certainement contribué à ce sobriquet de *beuzeux* qui leur fut autrefois attribué.

Loin d'être une injure, on regardait, autrefois, ces sortes d'appellations comme des distinctions naturelles, et l'on ne se tenait pas pour offensé de ces épithètes, quelque drôles qu'elles puissent paraître.

Nos concitoyens d'aujourd'hui semblent avoir hérité de leurs ancêtres ce goût pour les manifestations bruyantes et les spectacles de haute tenue.

Le succès obtenu lundi par la Braderie l'atteste suffisamment. Et c'est tant mieux que durant les années précédentes, et cette fois, les mauvais temps ne vint pas contrarier cette belle manifestation.

Lundi le soleil chauffait notre ville comme aux plus beaux jours de juin.

Des lampions de la soirée, à huit heures, la foule envahit le vaste et pittoresque marché. Toute la matinée, la rue d'Isle, la rue de la Sellerie et les rues avoisinantes de la place de l'Hôtel de Ville furent parcourues par une foule dense, curieuse et gaie. Les photographes qui sont nombreux dans la ville, se sont précipités sur les marchands attirés ou occasionnels vendant abondamment.

Les ventes ne furent peut-être pas aussi importantes que durant les années de prospérité, mais elles furent dans l'ensemble aussi nombreuses. C'est que les occasions de la Braderie ne sont pas une légende. Elles s'expliquent d'ailleurs par cette fin de saison qui pousse certaines catégories de commerçants à liquider leurs réserves d'été.

Quand sonna la fin de la Braderie

Prise de peur, une jeune fille sauta à terre d'une moto et se fracture le crâne

Dans la soirée de vendredi, une jeune fille de Vermand, Mlle Louise Rosset, âgée de 17 ans, piéqueuse, venait d'accompagner sa sœur à la gare, lorsqu'elle fut invitée par un ami M. Marcel Lemaître, demeurant à Eirailleurs à monter à l'arrière de la moto que ce dernier pilotait.

La jeune fille après quelque hésitation accepta l'invitation et prenait place sur le tan-sead.

Peu après le démarrage, prise de peur, elle sauta à terre se blessant grièvement à la tête.

Les docteurs mandés d'urgence par les parents ordonnèrent son transport à l'Hôtel-Dieu de Saint-Quentin où elle a dû être opérée.

Un charretier écrasé

M. Eugène Oudart, demeurant à Buironfosse, conduisait un charretier de bois à la gare de cette commune.

Se sentant fatigué il voulut monter sur le tombeureau, mais par suite d'un faux mouvement il tomba sous le véhicule dont l'une des roues lui écrasa le bassin.

Relévé aussitôt et reconduit à son domicile, le malheureux succomba dans la nuit.

la foule s'écoula lentement, comme à regret. Les uns chargés de paquets, s'en allèrent aux terminus des autocars. D'autres rentrèrent lentement dans les faubourgs heureux, sur leur passage, de montrer leurs achats à la curiosité de leurs amis.

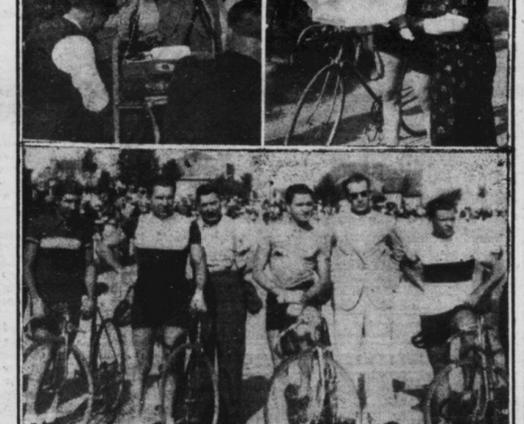
Les plus jeunes, enfin après un rapide déjeuner, s'empressèrent au stade municipal où une importante réunion cycliste devait terminer cette magnifique journée.

Déjà, les tramways reprenaient leur ronde. Dans les rues brûlées par le soleil, les grandes lignes bleues et les papiers en désordre restaient sur les trottoirs, seuls souvenirs de la défunte braderie.

Dans l'après-midi des jeux divers pour enfants ont eu leur succès rue Emile-Zola, et le soir un bal fort animé termina la fête.

Le gala des "as" du Tour au vélodrome municipal

Les différentes courses furent très disputées devant une affluente considérable



En haut, à gauche : le poste des starters. A droite : Letellier, vainqueur du Petit Tour de France. En bas : les concurrents du Prix du Comptoir Charbonnier : Chocque, Le Grevés, Bony et Demars.

A l'occasion de la Braderie une réunion cycliste avait été organisée au vélodrome municipal qui fut, en tous points remarquable.

Le vélodrome était comble et il est agréable de souligner avec quel empressement les sportifs St-Quentinois ont répondu par leur présence, aux efforts faits par les organisateurs pour mettre sur pied une réunion de cette importance à St-Quentin.

En effet si l'on eut à regretter l'absence de Meulenberge qui, nouveau champion du monde, s'était montré un peu trop exigeant ; de Vissers et Acris indisponibles, ainsi que les forfaits peu sportifs de Di Pacco et de Daniels, par contre, il y eut du beau sport avec le grand as italien Bartali, son compatriote Martano, les Français : Le Grevés, Chocque, Tassiné, ainsi que les Belges Debrauyt et Deltour.

De leur côté, les régionaux se distinguèrent plus qu'honorablement dans toutes les épreuves. Citons,

notamment, le St-Quentinois Grimbert, qui se classa troisième du « Petit Tour de France », Letellier, de Schils, qui gagna l'épreuve de Chocque ; le Lenois Bouy, gagnant de la vitesse devant Bartali et, enfin Rognat qui fit notamment équipe avec Le Grevés dans la grande américaine.

A signaler encore les exhibitions comiques des « 14 Excentric's Cyclistes » denaisiens.

Nous avons remarqué parmi l'assistance MM. Robert, conseiller général et adjoint ; Gillet, Amadio, Delhaye, conseillers municipaux ; Coulon, commissaire central ; Bienfait, Waendendrieste, Cornu, Madaelein, du comité départemental de l'U.V.F. ; Parmentier, Alliaume et Tornassat, président d'honneur de l'U.C.P. et tous les dirigeants de l'U.C.P.

Nos lecteurs liront en rubrique sportive les résultats techniques de cette belle réunion.

1 jour à l'Exposition

Le "GRAND ECHO" organise un train spécial le Dimanche 19 Septembre pour l'Exposition Internationale

Afin de répondre au désir exprimé par de nombreux lecteurs et pour permettre à nos concitoyens de visiter l'Exposition internationale de Paris, à des conditions avantageuses, nous avons demandé à la compagnie du chemin de fer du Nord, qui a bien voulu nous l'accorder, un train spécial Bohain-Saint-Quentin-Paris.

Le train spécial sera mis en marche le dimanche 19 septembre.

Le départ aura lieu de Bohain, vers 6 heures du matin. Le train spécial s'arrêtera à Fresnoy-le-Grand, Essigny-le-Petit, St-Quentin, Essigny-le-Grand, Montecourt, Mennessy, Tergnier, Viry-Nouveau, Chauny.

Les prix, très réduits, de ce train spécial, seront, en troisième classe, aller et retour, les suivants :

De Bohain et Fresnoy-le-Grand, 40 francs ;

De Essigny-le-Petit, 38 francs ;

De St-Quentin, d'Essigny-le-Petit et de Montecourt, 38 francs ;

De Mennessy, 35 francs ;

De Tergnier, 34 francs ;

De Viry-Nouveau et de Chauny, 32 francs.

Les enfants au-dessous de 10 ans bénéficieront d'une réduction de 50 p. 100 environ.

Le train repartira de Paris vers 11 heures et demie du soir, après les illuminations de l'Exposition.

Les billets seront pris directement aux guichets des gares sus-indiquées, en spécifiant bien qu'il s'agit du train spécial du Grand Echo du dimanche 19 septembre courant.

Nous numérotions dans notre prochain numéro des détails complémentaires sur l'organisation du train spécial du Grand Echo.

L'Amicale des Anciens des 87, 287 et 10^e organise une journée saint-quentinoise à l'Exposition le Dimanche 19 Septembre

Pour répondre au vœu exprimé par de nombreuses personnes désirant visiter l'Exposition dans des conditions avantageuses et sans aucun souci, l'Amicale des Anciens des 87, 287 et 10^e organise pour le dimanche 19 septembre une journée « St-Quentinoise », à l'Exposition.

Nous sommes persuadés que nombreux seront ceux qui voudront profiter des conditions exceptionnelles obtenues pour cette journée.

Au cours de l'après-midi une réception officielle aura lieu au Pavillon de Picardie (centre régional). Le coût est fixé pour les grandes personnes à 46 francs comprenant : transport aller et retour en chemin de fer (places réservées) ; transport aller et retour en métro (utilisable à n'importe quel moment de la journée et pour n'importe quelle station de l'Exposition), l'entrée générale à l'Exposition.

Pour les enfants, au-dessous de dix ans le prix n'est que de 29 fr. Pour les personnes désirant prendre un repas dans des conditions avantageuses nous organisons un déjeuner au centre régional. Le prix en sera donné prochainement.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant : au siège de l'Amicale, café Moderne et au siège du Comité d'Entente, café du Midi, place de l'Hôtel de Ville.

Un Saint-Quentinois victime d'un accident

Dans la matinée, on apprenait, dans le quartier du faubourg d'Isle que Mme Lefèvre, née Emilia Mord, âgée de 50 ans, bouchère, rue de Guise, avait été victime d'un accident d'autocycle à Eirailleurs la Gaillardie (Corrèze), où elle séjournait chez sa fille.

Confirmation de l'accident nous a été donnée par la famille qui n'a pas encore de détails sur la nature des blessures et les circonstances de l'accident provoqué par un camion automobile.

Toutefois, un télégramme reçu hier annonçait que l'état de la blessée était rassurant. Le fils de Mme Lefèvre rentre incessamment à St-Quentin.

Une automobile abandonnée près de Vermand

Dans la nuit de lundi, vers 2 h. 30 du matin, un cabriolet beige de grand luxe est venu s'écraser sur un pylône électrique à l'entrée de Vermand au virage à cent mètres du « Calvaire Baquet » venant d'Amiens en direction de St-Quentin.

Sous la violence du choc, le pylône électrique fut tordu et la voiture blessée.

Le conducteur de la voiture qui n'ont pu être identifiés, vraisemblablement peu blessés quittèrent le lieu abandonnant le véhicule hors d'usage.

Des valises vides ont été retrouvées ce qui permet de croire que l'auteur devait servir de transport frauduleux.

Le gendarmier de Vermand se livre à une active enquête. L'hypothèse du vol de l'auto n'a pas encore été confirmée.

Conservatoire Municipal de Musique

Inscriptions des élèves

Les inscriptions pour les cours du Conservatoire municipal de musique seront reçues au secrétariat du Conservatoire, rue d'Isle, à partir du 15 septembre 1937, tous les jours (dimanche et jeudi exceptés) de 10 heures à midi.

Il y aura lieu de produire un extrait de naissance de l'enfant sur papier libre ou le livret de famille des parents.



MERCREDI 8 SEPTEMBRE
SAMEDI 11 SEPTEMBRE 1937
ABONNEMENTS UN AN SIX MOIS
FRANCE & COLONIES 20^{fr} 12^{fr}
ETRANGER 36^{fr} 20^{fr}
C.C. POSTAL PARIS 30605
LE NUMERO 25 CENTIMES

GRAND MATCH AMICAL

C. A. de Paris 1^{er} Pro contre Olympique St-Quentinois

Dimanche prochain 12 septembre à 14 h. 30 au stade de l'Olympique chemin de Morcourt,

Après sa nette victoire de dimanche dernier sur l'U.S. Laon, l'équipe st-quentinoise va se trouver dimanche prochain devant une équipe de grande classe, la toute première équipe professionnelle du C.A. P.

La seconde de l'O.S.Q. se déplacera dimanche prochain 12 septembre à Fresnoy pour le premier tour du championnat de deuxième série. Sont convoqués à la gare à 11 h. 30 :

Bégnie, Carpentier, Belle, Heitbronn, Théry, Ponchon, Neveu, Champenois, Alavoine, Dumain, Douai Jacques, Dropsy, Bénédict, Délégué : M. Léon Owczarczak.

Tous les joueurs ne jouant pas en équipe sont convoqués dimanche prochain à 9 heures au stade, pour entraînement, sous la direction de M. Waller.

Un septuagénaire se fracture le crâne en tombant

En rentrant mardi à son domicile, à Urville, l'ouvrier agricole Gaston Matille, a trouvé dans l'escalier de la cave le cadavre de sa mère, Mme Vve Poidevin, née Matille Marie, âgée de 73 ans.

D'après les premières constatations, il semble que la malheureuse — qui a des habitudes d'intempérance — est tombée accidentellement dans l'escalier où elle s'est fracturé la base du crâne.

Le maréchal des logis chef Hérouille, de la brigade de Moy, a ouvert une enquête et le cadavre a été examiné par le Dr Khun, de Moy, qui a refusé le permis d'inhumation.

Le Parquet de St-Quentin, mis au courant, a délégué le Dr Mathis, médecin-légiste, pour pratiquer l'autopsie et déterminer les causes du décès.

Bien que le rapport du praticien ne soit pas connu, l'hypothèse d'un accident semble seule devoir être retenue.

Interpellations sur le prix du blé

M. Hachette, sénateur de l'Aisne a demandé à interpellier le ministre de l'Agriculture sur les conditions dans lesquelles est appliquée la loi du 15 août 1936, notamment en ce qui concerne la fixation du prix du blé.

D'autre part, M. Louis Buyat, député de l'Isère a demandé à interpellier le ministre de l'Agriculture sur le fonctionnement, à son sens déficient, de l'Office du blé.

Collision

Au croisement de la rue Pontoile, vendredi vers 15 h. une automobile conduite par M. Wilensky Albert, 51 ans, marchand forain, 40 rue de Fayat, a heurté l'arrière d'une auto pilotée par M. Dumont Théophile, 62 ans, entrepreneur de transports à Saint-Christ-Briauc (Somme) qui arrivait de la rue Jean de Caulaincourt, en direction de Vermand. Sous la violence du choc la voiture de M. Dumont se renversa. Ce dernier était blessé ayant des côtes enfoncées et son épouse qui l'accompagnait avait une blessure à la tête et une fracture du bras droit. Après avoir reçu les soins nécessaires ils purent regagner leur domicile. Enquête.

Naissance

Nous apprenons avec plaisir la naissance de Francis Leroy, fils de M. André Leroy, avocat à la Cour de Paris, secrétaire général et fondateur des Picards de l'Aisne à Paris et de Madame.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents et nos vœux au jeune bébé.

Les élections cantonales

Les élections cantonales auront lieu le dimanche 10 octobre et le scrutin de ballottage le 17 octobre.

On lira ci-dessous la liste des cantons dans lesquels elles auront lieu.

CONSEIL GENERAL Arrondissement de St-Quentin. — Le Catelet, M. Bliériot. — Moy de l'Aisne, M. Petit. — St-Simon, M. Emile Dupont.

Arrondissement de Verbins. — Aubenton M. Bouxin. — Guise, M. Machin. — Hirson, M. Décamp. — Wasigny, M. Linéatte.

Arrondissement de Laon. — Crécy-sur-Serre, M. Cavallier, décédé. — La Fère, M. Bloncourt. — Laon M. Levidrey. — Rozoy, M. Listre.

Arrondissement de Soissons. — Oulchy le Château, M. Monnet. — Soissons, M. Marquigny. — Villers-Cotterets, M. Barquin.

Arrondissement de Château-Thierry. — Charly, M. Martin. — Condé en Brie M. Lamarre. — Neuilly St-Front, M. Gaillard.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT Arrondissement de St-Quentin. — Bohain, MM. Courtral et Duplaquet. — Ribémont, M. Richard. — St-Quentin, Dr Petitthomme, Dr Hollande. — Vermand, M. Cousin.

Arrondissement de Verbins. — La Capelle, M. Wasselez. — Le Nouvion M. Harboux. — Sains Richaumont, M. Pantet. — Verbins, M. Bot.

Arrondissement de Laon. — Anzy-le-Château, M. Leroy. — Chauny, M. Somon. — Craonne, M. Meurant. — Marle sur Serre, M. Fauchoux. — Neuchâtel, M. Boileau. — Sissonne, Dr Frolicher.

Arrondissement de Soissons. — Braine, MM. Genty et Barré. — Vailly, M. Lemoine. — Vic sur Aisne M. Georgelin.

Lasse de vivre elle s'empoisonne

Surpris de ne pas voir leur voisine, Mlle Detourbe Hélène, âgée de 47 ans, demeurant seule, 4, rue d'Aumale, des voisins alertèrent la police.

M. Raymond, l'actif commissaire du 1^{er} arrondissement, fit ouvrir, dans l'après-midi de mardi le logement et découvrit Mlle Detourbe morte sur son lit.

Une lettre adressée à la police et datée du 3 septembre expliquait que l'assée de souffrir depuis la mort de sa mère, survenue il y a quatre ans, elle se donnait la mort.

Cette lettre portait la date du 28 août qui, barrée avait été remplacée par celle du 3 août.

En effet, Mlle Detourbe avait reçu le 28 août la visite d'un parent qui l'avait emmenée chez lui passer quelques jours.

Il faut en conclure que décidée à se donner la mort, la malheureuse avait seulement retardé sa fineste détermination.

Le docteur, mandé, a conclu à un suicide par empoisonnement, rien de suspect n'ayant été découvert au domicile de la défunte.

La rentrée des classes

La rentrée des classes aura lieu dans les écoles communales le vendredi 1^{er} octobre prochain.

Les inscriptions sont reçues, à partir du 15 septembre 1937, au bureau des écoles (Hôtel de ville, allée gauche, 1^{er} étage) sur la présentation des pièces suivantes : Carte de famille ; livret de famille ou extrait de naissance de l'enfant ; certificat de vaccination de l'enfant.

Arrondissement de Château-Thierry. — Châteauneuf-Thierry, MM. Pape-lard et Robert-Croelin. — Fère en Tardenois, MM. Bertin et Béthanne.

J'avais un enfer sous les pieds...

Quel supplice de conduire mon taxi !

Je suis chauffeur de taxi, nous écrit M. Avillon, et, comme je transpire des pieds, la peau s'irrite, des plaies se forment et s'avivent. Souvent, j'étais obligé de cesser mon travail. Un vieux chauffeur m'a indiqué l'usage du Pomme Cadum. C'est épatant !

La véritable Pomme Cadum calme l'irritation, revivifie les couches épidermiques, les aseptise et les tonifie. C'est le remède le plus efficace contre eczéma, dartres, acné, urticaire. La notice indique le meilleur mode d'emploi.

IMPORTANT. — Si la Pomme Cadum ne vous a pas donné complète satisfaction, renvoyez la boîte ou le tube à moitié vide à Cadum, Courbevoie (Seine). Vous serez remboursé sans discussion.



M. P. AVILLON
Alison (S.-et-O.)

A VENDRE
1. Installation complète d'une salle de bain avec Lavabos ;
2. Installation complète d'une buanderie, une chaudière en cuivre avec distribution d'eau chaude et froide, une machine à laver Speed avec moteur, 17, rue des Suzannes, Saint-Quentin. 82.058

A VENDRE. — 3 cheminées. S'adresser Maison Sylvain BENOIST, 34, rue d'Isle. 82.059

A VENDRE. — Plein centre, immeuble en parfait état, tout confort neuf pièces, dont une salle de bain, sous-sol habitable, eau, gaz, électricité, chauffage central, jardin potager et d'agrément, arbres fruitiers, dépendances, garage. S'adresser bureau du journal. 82.058

A VENDRE. — Maison Cour du Sabot d'Or, rue Pontoise. S'adresser 47 rue Dacheroy, prix avantageux pour ouvrir. 81.970

CAUSE DE DEPART gentil café à vendre. S'adresser au journal. 82.091

A VENDRE REMICOURT
Petites maisons avec jardin 20.000 MAISONS 5 pièces, cour, jardin, 22.000. PROPRIÉTÉ avec confort et jardin, 65.000. PROPRIÉTÉ, confort, parc, garage, 120.000. MAISON 6 pièces et garage, faire offres.

CENTRE
Maison bourgeoise, garage, grand jardin, e, g, é, chauff. cent. 70.000.
PETITE MAISON 4 pièces, e, g, é, 16.000.
Petit forain ou artisan aucune réparation, maison 6 pièces et magasin, e, g, é, 25.000.

QUARTIER ST-JEAN
Plusieurs maisons confortables à partir de 20.000.
Voir Cabinet J. DEBAIL, 1, rue d'Alsace, St-Quentin.

MAISONS A VENDRE
Quartier rue du Cateau. Vestibule, 2 pièces, cuisine, petite cour. Au 1er étage, 2 chambres peu mansardées, cave très propre. 16.000 fr.
Bas rue J. Jaurès, cuisine, s. à m. petite cour, 2 ch. au 1er, 1 ch. au 2e grenier, 2 entrées. E. G. E. Peintures neuves. 16.000 fr.
Limite St-Quentin-Harly, 2 pièces, cuisine, couloir, garage, 3 ch. au 1er. Centre, jardin, 16.000 fr.
En ville. Belle maison 7 pièces, véranda, garage, s. de b., jardin, tout le confort. 70.000 fr.
Serge DEAL, 19, rue des Canonnières. 82.046

ACHETER
Porte ass. et rep. Cle prod. 25.000. Prix : 20.000.
A céder Café-Tabacs Gd Centre. Aff. 450.000. Prix : 175.000 dont 140.000 compt.
Café tab., aff. 240.000 avec 60 cpt. Librairie-papeterie, prix à débattre.
S'adresser HAYE, 31, rue du Gouvernement, St-Quentin. 82.065

A VENDRE
1. Très beau mobilier de bureau en chêne clair ;
2. Installation d'un cabinet de dessin pour la broderie, appareil d'agrandissement, table, pupitre, une presse à faire des copies de cartes. 17, rue des Suzannes, St-Quentin. 82.057

A LOUER
Magasin avec appartement dans centre de la ville. Matériel à reprendre. S'adresser à M. BENAUT, 18, rue Saint-Jacques. 82.067

A VENDRE
Maison centre, St-Q., avec jardin. Petites maisons de 15 à 20.000. S'adresser HAYE, 31, rue du Gouvernement, St-Quentin. 82.066

200 HECT. DE TERRES, 4 FERMES, chasse, pêche, mobilier ancien et château de Gouvilleville par Tocqueville (Manche), à vendre Parcellaires au gré. Ecrire ou visiter sur place. 82.045

BOULOGNE SUR-MER

TRAGE DE LA SERIE 8

18 SEPTEMBRE

LOTÉRIE DES REGIONS LIBÉREES

LES STOCKS AMÉRICAINS
20, rue Etienne-Dolot et 12, rue St-André

informer leur nombreuse clientèle de bien vouloir réclamer leurs bons qui sont sortis et dont voici les numéros :

Première série. — 1 salle à manger attribuée au No 9.896 et gagnée par Madame HUTIN rue du Sauvour à Vaux-s-Laon (Aisne).
Deuxième série. — 1 chambre à coucher attribuée au No 5406 et gagnée par Monsieur LEROY LOUQUET à Avesnes-les-Bapaume (Nord).
Troisième série. — 1 poste de T.S.F. attribué au No 2811 et gagné par Monsieur LECLERCQ, 17 cité des Cheminots à Albert (Somme).
Quatrième série. — 1 salle à manger attribuée au No 2667 et gagnée par Madame BRUNO SICARD, boulevard Amiral Ganteaume à Aubagne (B.-du-R.).
Cinquième série. — 1 chambre à coucher attribuée au No 5245 et gagnée par Monsieur RUSSE, 12 rue du Noir Lion à Péronne (Somme).
Sixième série. — 1 chambre à coucher attribuée au No 4028 et non encore réclamée.
Septième série. — 1 salle à manger attribuée au No 2840 et gagnée par Madame GRAS, cité Billion rue Berthelet à Saint-Quentin.
Huitième série. — 1 chambre à coucher attribuée au No 4901 et gagnée par M. CHAILLET, 229 rue Jean Jaurès à Chauny (Aisne).
Neuvième série. — 1 salle à manger attribuée au No 2224 et gagnée par M. SENEZ à Eteluy (Somme).
Dixième série. — 1 salle à manger attribuée au No 09626 et gagnée par Mme CONFRERE, 118 rue St-Germain à Compiègne (Oise).
Onzième série. — 1 chambre à coucher attribuée au No 04863 et gagnée par M. MAILLARD Robert, ouvrier agricole à Etalou (Somme).
Douzième série. — 1 salle à manger attribuée au No 02501 et gagnée par M. GILLETTE, 64, rue Jean Jaurès à Denain (Nord).
Treizième série. — 1 chambre à coucher attribuée au No 02314 et non encore réclamée.
Quatorzième série. — 1 salon attribué au No 07493 et gagné par M. BERTIN Félix à Ville par Noyon (Oise).
Quinzième série. — 1 chambre à coucher attribuée au No 04147 et non encore réclamée.
Seizième série. — 1 chambre à coucher attribuée au No 02159 et gagnée par Madame BISIAUX Octavie à Bony (Aisne).
Dix-septième série. — 1 salle à manger attribuée au No 07004 et gagnée par M. ROUHIER René, 31 rue Henry Joret à Montataire (Oise).
Dix-huitième série. — 1 salle à manger ou une chambre à coucher attribuée au No 06491 et non encore réclamée.
Dix-neuvième série. — 1 salle à manger ou une chambre à coucher attribuée au No 03469 et non encore réclamée.

HERNIE
LE NÉO-BARRÈRE
SANS RESSORT
SANS PELOTES

est une véritable révolution dans l'art herniaire, car les pelotes ont été considérées jusqu'ici comme indispensables dans l'importation quel système de bandage. Nous certifions que le NÉO-BARRÈRE système que ne comportant aucune pelote, contient intégralement et sans que les hernies réductibles, même scrotales volumineuses. Application et renseignements gratuits à St-Quentin chez les dépositaires exclusifs.

Ch. Roger, bandagiste, 58 rue Raspail. Tél. 24-00.
Gde Phie de l'Hôtel de Ville, 1 rue de la Sellerie. Tél. 21-87.

A CEDER
Petite épicerie-buvette, joli quartier, bonne recette. Prix 30.000 net. Cabinet J. DEBAIL, 1, rue d'Alsace St-Quentin.

APARTEMENT A LOUER. — 104, rue Voltaire, eau, gaz, électricité. S'adresser à M. GORISSE, 20, rue Voltaire. 82.089

MAISON A LOUER. — 106 boulevard Cordier, eau, gaz, électricité. S'adresser à M. GORISSE, 20, rue Voltaire. 82.090

RESERVES DE CHASSE
Madame MARECAT réserve sa chasse sur toutes les terres qu'elle exploite Regny, Thennes, Marcy, Ribemont, Lucy. 82.006

Monsieur Edmond ALLIOT, cultivateur à Harly, réserve sa chasse sur les communes d'Harly et Rouvrois. 82.023

La Société de chasse de BEAUVORVOIR réserve strictement ses droits de chasse sur les terres lui appartenant sur BEAUVORVOIR et terrains limitrophes. 80.969

AUTOS MOTOS VÉLOS

OCCASIONS
CITROEN 10 CV légère, 1934 ; Ren. CELTA Luxe 8 CV 1936 ; FORD 6 CV, C. L., 4 places ; MONAQUATRE Y.N.I. 1933 ; CITROEN FOURGON 1.200 kgs ; CITR. BOUL. 500 kgs 8 CV, M.P.E. LESOT, 18 bis, rue Vauban. 82.029

A VENDRE. — CITROEN C.4 conduite intérieure, bon état. TURBEAUX, 27, rue Alfred Clin E.V. tél. 20-27. 82.079

AUTO-ECOLE
Jules MERESSE
POUR TOUS PERMIS
Références 35 années de profession. Leçons mécaniques gratuites

87, RUE MICHELET, 87
Près la Place du Huit-Octobre
TEL 28-83, 25-61

ACHETONS
sans formalités au
COMPTANT
TOUTES VOITURES
de bonnes marques
GUEUDET FRÈRES
ST-QUENTIN, 25, rue de la S-Préfecture

A VENDRE PARFAIT ETAT
CITROEN 10 CV. normale 1934, 6 places.
RENAULT Celtaquatre 1936 grand luxe.
PEUGEOT 301 conduite 4 places 1934.
MATHIS 7 CV. large surbaissée, conduite 4 places.
PEUGEOT 201 commerciale.
ROSENGART conduite intérieure, 5 CV. 55 boulevard Henri Maréchal, tél. 38-81. Vente, achat, échange, crédit. 82.084

A VENDRE. — Camionnette CITROEN C.4, bonne occasion. S'adresser au journal. 82.096

DEMENAGEMENT Rapide
SUR TOUTES DISTANCES
PRIX LES PLUS REDUITS
La maison se charge de l'emballage
Démontage et remontage des meubles
Elie MAUVE
39, boulevard Cordier, 39
Remise pour autos. Tél. 27-86

CAPITAUX PRETS

de toute importance, toute durée, toute durée. TAUX imbattable. Remb. des taxes élevés sur terres, fermes, immeubles, etc. Fonctionnaires. Rapidité, discrétion. Renseignements GRATUITS E. MALIN Bd. Gambetta, St-Quentin. 81.992
Tél. 34-33.

La tension artérielle...
... excessive va généralement de pair avec l'artériosclérose et provoque tous les troubles que l'on observe au delà de la quarantaine ; états congestifs, migraines, éblouissements, palpitations, fatigue tant physique que morale. On sait actuellement que l'usage des Sels Lergan, composés de cinq sels déscongestifs, notamment de sels de magnésium et de manganèse, diminue la tension artérielle et assouplit les artères. Prenez des Sels Lergan et tous vos maux se feront place à un état de bien-être que vous apprécierez. Avec un flacon de 50 gr. on prépare soi-même un litre de solution pour 16 jours. Ttes Phies et Phie Marchandier à St-Quentin.

Automobilistes et Garagistes
Ne vous impatientez pas pour votre réalisation car les

Etab^l RAPIDE-RENOVATION
KNECHT-BANCOURT
à CAUDRY - Tél. 150
peuvent vous satisfaire
Travail soigné et garanti en 48 h. Transport compris

Pour tous renseignements :
ADRESSEZ-VOUS A NOS DEPOTS de SAINT-QUENTIN

GARAGE ANDRE
Place Cordier, 30
BOITELLE FRÈRES
CARROSSIERS AUTOS
3 ter, Boulevard Richelieu
Téléphone : 21-32

CHAUFFAGE CENTRAL
POUR VOS INSTALLATIONS
POUR VOS REPARATIONS
Adressez-vous à
M. A. LARTIZIEM, Entrepreneur
84, rue Dacheroy, St-Quentin

Annances légales
Etudes de M^e BAILLY, notaire à Ribemont et de M^e PATOUX, avoué à St-Quentin, rue du Wé, 17.

A VENDRE
aux enchères publiques
en un lot
UNE PROPRIÉTÉ
sise à RIBEMONT (Aisne)
11, rue Condorcet

comprenant : Maison principale, divisée en grand magasin, cuisine, magasin annexe, au rez-de-chaussée trois chambres à l'étage avec grenier.
Et, en retour d'équerre, un groupe de bâtiments, comprenant salle à manger, grenier au-dessus, buanderie, bâtiment autrefois à usage d'abattoir, clapiers, poulaillers.
Le tout sur 240 mètres carrés.
Mise à prix : 15.000 fr.

L'adjudication aura lieu le vendredi 24 septembre 1937 à 14 heures en l'étude de M^e BAILLY, notaire à Ribemont.

Pour plus amples renseignements s'adresser à :
1^{er} M^e BAILLY, notaire à Ribemont rédacteur et dépositaire du cahier des charges.
2^e M^e PATOUX, avoué à St-Quentin, 17, rue du Wé, poursuivant la vente.

Ernest LAMBERT
Gradué en Droit
Contentieux
12, rue Jacques Lescot, à St-Quentin

Dissolution de Société
D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal de Commerce de St-Quentin le 15 juin 1937, enregistré, entre :
Monsieur Paul DEVAUD, mécanicien, demeurant à St-Quentin, rue de Théligny.
Demandeur représenté par M. Ernest Lambert.
Et 1^{er} M. Pierre GUZZI, garagiste, demeurant à Paris, rue Mathurin Régnier, N° 6.
2^e Mlle Nelly ROLLIER, demeurant à Saint-Quentin, rue des Etats Généraux, N° 14.
Défendeurs représentés par M^e Patoux, avoué.

Il appert que la société à responsabilité limitée ayant pour objet l'exploitation d'un garage, existant entre les sus-nommés, laquelle société a été constituée suivant acte sous seings privés, en date à Paris du 1er mai 1935, sous la dénomination « Garage des Champs-Elysées », avec siège à St-Quentin, 14, rue des Etats-Généraux, a été déclarée dissoute à compter du 15 juin 1937, et que M. René ROY, syndicat liquidateur à St-Quentin, rue Varlet, N° 10, a été désigné pour remplir les fonctions de liquidateur.

Deux expéditions dudit jugement ont été déposées le 4 septembre 1937 au Greffe du Tribunal de Commerce de St-Quentin.

Pour insertion :
Signé : Ernest LAMBERT.

DIVORCE
D'un jugement rendu contradictoirement par le tribunal civil de Saint-Quentin, le 16 juin 1937, enregistré, entre :
Madame Paulette FERTAUD, épouse de Monsieur Paul ALAVOINE, avec lequel elle est domiciliée de droit à Saint-Quentin, mais résidant de fait séparément de lui à Verdun, chez ses parents, 2, rue Chaussée.
D'une part.
Et Monsieur Paul ALAVOINE, demeurant à Saint-Quentin, 8, rue Voltaire, ci-devant et actuellement même ville, 33 rue Emile Zola.
D'autre part.

Il appert que le divorce a été prononcé au profit de la femme et aux torts exclusifs du mari avec toutes ses conséquences de droit.

Pour extrait certifié conforme l'avoué soussigné.
Saint-Quentin, le 3 septembre 1937.
Signé : Jean LABOURET.

DEUX MAISONS
sises à ST-QUENTIN
rue des Camélias, n° 2 et 4
et
UN TERRAIN
sis à SAINT-QUENTIN
Impasse Bocquillon, n° 1
MISES A PRIX :
6.000f. 5.000f. et 100f.

Pour tous renseignements, s'adresser à :
1^{er} M^e DUCASTELLE, notaire à St-Quentin, 26, rue de la Sous-Préfecture ;
2^e M^e MARCHANDIER, avoué à St-Quentin, 15 rue des Patriotes.

Etude de M. Paul Regnault, commissaire-priseur, à Saint-Quentin.

ACHETEZ SANS TARDER
RENAULT
spacieuse et confortable
rendement formidable :
la MOINS CHÈRE
des conduites int. 5 places
20.700 FRs
Voir nos modèles
immédiatement disponibles

GUEUDET FRÈRES
25, RUE DE LA SOUS-PRÉFECTURE ST-QUENTIN

VENTE
aux enchères publiques
après décès
au Château de FOLEMBRAY (Aisne)

1. Le SAMEDI 18 SEPTEMBRE 1937 à 13 heures, fusils, conteneurs de chasse, selles, brides, tables, fauteuils, classeurs et multitudes d'objets.
2. Le DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 1937 à 13 heures et jours suivants s'il y a lieu

La Vente à la Salle N'aura PAS LIEU
le jeudi de chaque semaine, pendant le mois d'août, et jusqu'au 15 septembre.

Etude de M^e CASTEL, notaire à Ribemont (Aisne).

15 Bons Chevaux et Poulains
20 Génisses - 48 Moutons
ET
Matériel de Culture A VENDRE
par adjudication publique
par suite de cessation de culture
LE DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 1937, à 14 heures (heure légale).
A NEUVILLETTÉ
en la ferme exploitée par M. Poncet.
TROIS MOIS DE CREDIT
aux personnes connues et solvables
2 p. 100 d'escompte au comptant
Pour désignation, voir affiches.

Etude de M^e Jean LABOURET, avoué à Saint-Quentin, 9, place des Enfants-de-Coeur.

Conversion de Séparation de Corps en Divorce
D'un jugement rendu par défaut, par le Tribunal civil de St-Quentin, le 22 juillet 1937, enregistré, entre :
Madame Marie Mathilde Louise Annonciade NOEL, épouse judiciairement séparée de corps de Monsieur Maurice JOVET ; ladite dame demeurant à Voullpaix (Aisne).
D'une part.
Et Monsieur Maurice JOVET, demeurant à St-Quentin, rue du Moulin, n° 13 ci-devant et actuellement sans domicile ni résidence connus en France.
D'autre part.

Il appert que le jugement rendu entre les parties sus-nommées, par le tribunal civil de Saint-Quentin, le 15 juillet 1930, prononçant la séparation de corps d'entre les époux JOVET-NOEL a été converti en jugement de divorce.

La présente insertion est faite en conformité de l'article 247 nouveau du C.de civil, et en exécution d'une ordonnance rendue par Monsieur le Président du Tribunal civil de St-Quentin, le 31 août 1937, enregistré, pour faire courir les délais d'opposition et d'appel à l'égard de Monsieur Jovet.

Pour extrait certifié conforme, à Saint-Quentin, le 9 septembre 1937.
Signé : J. LABOURET.

26 Chevaux et Poulains de race belge
40 bêtes à cornes
Truies et Porcelets
et
Important Matériel de culture A VENDRE
par adjudication volontaire
pour cause de cessation de culture
LE DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 1937 à 10 heures (heure légale) avec interruption de 13 à 13 h. 30, et jours suivants s'il y a lieu
A MONT-D'ORIGNY
au domicile et à la requête de Monsieur SAUVEUR.
La vente commencera par les bêtes à cornes.

Trois mois de crédit aux personnes connues et munies de références.
Escompte au comptant 2 p. 100.

Etude de M^e Jean LABOURET, avoué à Saint-Quentin, 9, place des Enfants de Cœur.

CRÈMERIE
qu'ils exploitaient à St-Quentin, rue des Canonnières.
L'insertion au Bulletin officiel a eu lieu le 8 septembre 1937.
Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours qui suivront la présente insertion au cabinet Serge DEAL, 19 rue des Canonnières à St-Quentin.
Pour deuxième insertion
Serge DEAL.

La Directrice-Gérante :
A. GUSTAVE BOURLET.

Imp. P. BOURLET et Cie
17 rue de Vesoul, 17
SAINT-QUENTIN

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN
Avis d'Appel

Suivant exploit de LEPREUX, huissier à St-Quentin, en date du 28 août 1937, le sieur Paul Gustave GAUDET, ancien entrepreneur de constructions à Ribemont, y demeurant actuellement 6 rue de l'Équipée, a interjeté appel du jugement du Tribunal de Commerce de Saint-Quentin du 24 août 1937, qui a déclaré résolu pour inexécution des conditions, le concordat obtenu de ses créanciers le 10 août 1934 et qui l'a déclaré en état de faillite.

Les créanciers intéressés au maintien de cette faillite sont invités à se faire connaître dans le plus bref délai, soit au greffe du Tribunal de Commerce de St-Quentin, soit au syndicat M. René Grandhomme, demeurant à St-Quentin, 6 rue Longueville.

Le Greffier : J. BESNARD.

Etude de M^e LEFEVRE, notaire à Clary

INSERTION LEGALE
Suivant acte reçu par M. LEFFEVRE, notaire à Clary le 2 septembre 1937, enregistré à Clary le 6 du même mois, folio 37, case 279, il a été vendu par M. BOUDEUX Henri Victor dit Vital, débitant de boissons et Mme BLEUSE Adolphe Rose, son épouse, demeurant ensemble à Origny-St-Benoite, à M. PRUVOT Gaston négociant à Caudry, un fonds de commerce de

Débit de boissons
exploité à Origny-St-Benoite, rue Pasteur, comprenant l'enseigne, la licence de débit de boissons, la clientèle et l'achalandage y attaché et le matériel servant à l'exploitation.
Les oppositions, s'il y a lieu devront être faites dans les 10 jours de la deuxième insertion et seront reçues à St-Quentin en l'étude de M. MARCHANDIER, avoué, 15 rue des Patriotes.
Pour première insertion :
N. LEFEVRE.

Cabinet Serge Deal
19, rue des Canonnières
Saint-Quentin

Suivant acte s.s.p. en date à St-Quentin du 28 août 1937, enregistré à St-Quentin (Seine) le 28 août 1937, folio 67, case 12, Monsieur et Madame GODEFROID-BONTEMPS, demeurant 28 rue des Canonnières ont vendu à Monsieur et Madame WIART-DAMY, demeurant actuellement dans le fonds vendu le fonds de commerce de

Crèmerie
rue des Canonnières.
L'insertion au Bulletin officiel a eu lieu le 8 septembre 1937.
Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours qui suivront la présente insertion au cabinet Serge DEAL, 19 rue des Canonnières à St-Quentin.
Pour deuxième insertion
Serge DEAL.

La Directrice-Gérante :
A. GUSTAVE BOURLET.

Imp. P. BOURLET et Cie
17 rue de Vesoul, 17
SAINT-QUENTIN

CONTRÉ LA CARIE
du Blé
LA POUDRE
ST-ÉLOI
Trente Années de Succès
Milliers de Références
Usine à Blois (L&C)

Reconnue la plus efficace par les sommités agricoles
La réclamer à votre fournisseur habituel
Pour le traitement à sec demandez Le "VITROLEX SAINT-ÉLOI"

CONTRÉ LA CARIE
du Blé
LA POUDRE
ST-ÉLOI
Trente Années de Succès
Milliers de Références
Usine à Blois (L&C)

Reconnue la plus efficace par les sommités agricoles
La réclamer à votre fournisseur habituel
Pour le traitement à sec demandez Le "VITROLEX SAINT-ÉLOI"